

un.e Infirmier.e/Puéricultrice**à la pouponnière Boucicaut**

en service de soins - pôle accueil et
accompagnement éducatif

**catégorie A : grade d'Infirmier en
soins généraux ou de Puéricultrice**

Date limite de candidature : **30 Juin 2026**

***Prenez la vie côté* Roubaix**

Troisième Ville de la région Hauts de France, Roubaix est depuis plusieurs années le théâtre d'une redynamisation qui fait aujourd'hui sa "marque de fabrique". Ville d'Art et d'Histoire, capitale des bonnes affaires, la ville s'est forgée une identité nouvelle dont le musée La Piscine, reconnu comme l'un des plus beaux musées de France, est le fer de lance. Ici, rien ne se fait comme ailleurs. Ici, la création, la différenciation et l'esprit d'innovation sont les clés de la démarche estampillée "Made in Roubaix".

Le **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**, établissement public employant 300 agents et présidé par le Maire de Roubaix, a en charge la politique sociale, de santé, du handicap et des personnes âgées de la Ville. Il gère également des établissements dont le Centre Social des 4 quartiers et la Pouponnière Boucicaut.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'action sociale, le C.C.A.S. de Roubaix recrute **un.e Infirmier.e/Puéricultrice du service de soins, à temps complet, au sein du pôle « accueil et accompagnement éducatif »**.

De compétence départementale, la pouponnière Boucicaut est un établissement public géré par le C.C.A.S de Roubaix.

Suite à des problématiques psychosociales parentales majeures ne permettant pas le maintien à domicile, la structure reçoit 30 enfants âgés de quelques jours à 3 ans, dans le cadre d'un accueil ordonné par le Juge des enfants.

La pouponnière fonctionne 7j/7 nuit et jour pendant toute l'année.

Pour assurer ses missions et permettre un accompagnement adapté des enfants, la Pouponnière est dotée d'une équipe multidisciplinaire affectée au sein de différents services : médical, administratif, technique, social, accueil et accompagnement éducatif.

Missions :

Vous serez placé.e sous l'autorité hiérarchique de la Responsable du pôle « accueil et accompagnement éducatif » :

Admission et suivi médical de l'enfant :

- › S'approprier les différentes informations médicales, sociales et sanitaires, réaliser un examen infirmier (vérifier et surveiller les mensurations) et évaluer son développement psychomoteur ;
- › Elaborer et formaliser un diagnostic santé, organiser, coordonner et dispenser les soins infirmiers sur prescription médicale ou dans le cadre du rôle propre de l'Infirmier.e/Puéricultrice ;
- › Garantir et réaliser le suivi médical des enfants confiés en lien avec les 2 Pédiatres de la Pouponnière (organisation, rendez-vous, consultations, suivi médical : mise en œuvre des prescriptions et protocoles établis par le Médecin, accompagnement des enfants aux rendez-vous et consultations médicales, mise à jour des dossiers médicaux, des carnets de santé et des vaccinations.....) ;
- › Gérer la relation avec l'entourage familial et s'assurer que les représentants légaux ont donné leur accord et faire le lien avec les partenaires médicaux et médico-sociaux du territoire ;
- › Assurer le bien-être physique et psychologique des enfants en étroite collaboration avec les Auxiliaires et autres membres de l'équipe ;
- › Surveiller l'état clinique des enfants et administrer les gestes de premiers secours en cas de besoin ;
- › Adapter ses missions, le cas échéant, à l'organisation d'une continuité de service et dans le respect de ses habilitations ;

Gestion de la logistique :

- › Gérer et contrôler les produits et le matériel médical, en particulier la mallette d'urgence, veiller à la présence de trousse de secours dans les véhicules du service et s'assurer de leur suivi ;
- › Gérer la pharmacie (commandes et gestion de stocks) et assurer la surveillance et le bon entretien du matériel médical ;

Projet personnalisé de l'enfant et contribution à la vie institutionnelle :

- › Participer à l'évaluation et à l'élaboration du projet personnalisé pour l'enfant et s'assurer de sa mise en œuvre et de sa cohérence ;
- › Participer à la mise en œuvre d'une politique de prévention, d'éducation et de promotion de la santé dans l'établissement ;
- › Sensibiliser les équipes autour de la propreté des locaux, du mobilier, du matériel éducatif et jouets en concertation avec la Responsable de pôle et participer à l'élaboration et à l'application des protocoles d'hygiène en collectivité des structures petite enfance ;
- › Participer activement aux réunions institutionnelles et aux différentes réunions de groupes et de synthèses concernant les enfants ;
- › Participer activement à l'élaboration et à l'application des projets institutionnels, à la mise en œuvre et à l'actualisation des projets de service et d'établissement d'approche Piklérienne (Loczy), qu'il/elle s'engage à respecter ;
- › Participer à la réflexion et à l'analyse des pratiques ;



Supervision fonctionnelle du travail des Auxiliaires de puériculture :

- › Assurer l'encadrement technique des Auxiliaires de jour, mais aussi d'un soutien en cas d'effectif réduit ;
- › Garantir l'application des bonnes pratiques par les Auxiliaires de puériculture ;
- › S'assurer de la bonne application du projet d'établissement et pédagogique ;
- › Participer à l'encadrement des stagiaires et des nouveaux professionnels.

Profil / Compétences requises :

- › Agent titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier et/ou du grade d'Infirmier en soins généraux ou lauréat.e du concours d'Infirmier territorial en soins généraux ou Agent titulaire du diplôme d'Etat de Puéricultrice et/ou du grade de Puéricultrice ou lauréat.e du concours de Puéricultrice territoriale ;
- › A.F.G.S.U. à jour et attestation d'honorabilité en cours ;
- › Obtention du permis B exigé ;
- › Connaissances indispensables dans les domaines suivants :
 - Le cadre législatif des pouponnières et l'organisation de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le département du Nord ;
 - Les différents stades de développement de l'enfant ;
 - La Psychologie de l'enfant ;
 - La santé / le développement de l'enfant ;
 - Les traitements médicaux et leurs effets ;
 - Les règles de sécurité alimentaire - H.A.C.C.P. ;
 - Les règles d'hygiène, d'asepsie ;
 - Les principales pathologies infantiles et les modes de prévention ;
- › Savoir-faire indispensable :
 - Maîtriser les soins infirmiers ;
 - Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
 - Accompagner les Auxiliaires de puériculture dans leurs pratiques ;
 - Analyser, évaluer la situation clinique, synthétiser des informations permettant la prise en charge de l'enfant et la continuité des soins ;
 - Elaborer et formaliser un diagnostic santé ;
 - Maîtriser les gestes d'urgence ;
 - Travailler avec des parents en difficulté dans leur parentalité et/ou présentant des troubles psychiques ;
 - Avoir le sens du service public ;
- › Savoir-être indispensable :
 - Empathie ;
 - Gestion de ses émotions ;
 - Bon contact relationnel ;
 - Réactivité et calme ;
 - Adaptabilité,
 - Autonomie dans la gestion immédiate et capacité à rendre compte à sa hiérarchie ;
 - Organisation, rigueur, assiduité et ponctualité ;
 - Travail en équipe pluridisciplinaire ;
 - Prises d'initiatives dans son champ d'intervention ;
 - Discrétion, devoir de réserve, secret médical.



Rythme de travail / Spécificités du poste / Conditions d'exercice :

- › 32h00 ou 40h00/semaine (cycle de 4 ou 5 jours/semaine),
- › Horaires postés : matin (6h30 - 14h30) et après-midi (13h00 - 21h00) par roulement et modifiables en fonction des besoins liés à la continuité de service,
- › Deux week-ends travaillés, par cycle de 4 semaines, et par répartition les jours fériés, ceux-ci faisant l'objet de récupérations par la pose de repos hebdomadaires en semaine.

L'infirmier.e/la Puéricultrice peut être sollicité.e par sa hiérarchie, pour des raisons de nécessité et de continuité de service, à modifier ses horaires et à effectuer des remplacements.

Il/elle peut être amené.e à participer aux astreintes pendant la semaine et/ou le week-end.

Les plus côté *Roubaix*

- › Rémunération statutaire + régime indemnitaire du C.C.A.S. de Roubaix
- › Prime de fin d'année
- › Complément de Traitement indiciaire mensuel
- › Participation à la complémentaire santé et à la prévoyance
- › Participation aux titres de transport
- › Forfait mobilité durable (vélo,..)
- › Dispositifs d'action sociale
- › Dispositifs d'accompagnement individuel des agents (Psychologue, Assistante sociale...)



Rejoignez-nous en adressant votre candidature (CV + lettre de motivation) sur :

<https://services.ville-roubaix.fr/EspaceEmploiCCAS>

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre entière disposition pour tous renseignements au :

03 20 81 56 93

